

3. CAA : Comprendre et implémenter dans tous les environnements

Cette formation vise à permettre aux professionnels d'acquérir une compréhension approfondie de la Communication Alternative et Améliorée (CAA) et de développer les compétences nécessaires pour l'intégrer efficacement dans les différents environnements de vie des personnes concernées.

À partir de situations concrètes, les participants apprendront à évaluer les besoins en communication, sélectionner et utiliser les outils adaptés, et concevoir des projets individualisés de CAA en tenant compte des spécificités de chaque contexte dans lequel évolue la personne en situation de Handicap.

La formation propose une alternance d'apports théoriques, d'analyses de pratiques, d'études de cas, d'exercices de conception et de mises en situation pour favoriser la montée en compétences et l'appropriation durable des contenus.

Cette action de formation s'inscrit dans une démarche qualité, en cohérence avec les attendus du Référentiel National Qualité (Qualiopi), et intègre les exigences d'adaptation aux besoins des bénéficiaires, la mise en œuvre d'objectifs opérationnels et l'évaluation continue des acquis.

Durée: 21.00 heures (3.00 jours)

Profils des apprenants

- Professionnels du secteur médico-social : éducateurs spécialisés, AES, AMP, orthophonistes, psychomotriciens, psychologues, coordinateurs, chefs de service, etc.
- Enseignants, AVS/AESH, personnels de vie scolaire et équipes de direction d'établissements scolaires accueillant des élèves en situation de handicap
- Professionnels de santé : infirmiers, ergothérapeutes, aides-soignants, etc.
- Aidants familiaux ou professionnels accompagnant des personnes ayant des besoins complexes en communication
- Responsables de structure souhaitant initier ou développer une politique inclusive via la CAA

Prérequis

- Aucun

Accessibilité et délais d'accès

Chaque demande fait l'objet d'une phase d'étude personnalisée par notre équipe pédagogique.

Grâce à notre formulaire d'auto-évaluation, nous diagnostiquons précisément où vous en êtes dans la mise en place de la CAA, identifions vos besoins, vos ressources et vos attentes.

Nous formalisons ensuite un projet adapté à vos besoins, intégrant :

- Le programme de formation adapté à votre situation (formation ponctuelle ou projet global de déploiement de la CAA),
- Un planning prévisionnel,

● Et le devis correspondant.

▣ Le délai d'accès varie généralement entre 3 et 6 semaines, impliquant :

- la réception de la liste des apprenants et des informations logistiques
- la préparation des conventions,
- l'envoi des convocations,
- la mise à disposition des accès à l'espace apprenant individuel,
- ainsi que la réalisation de l'évaluation d'auto-positionnement,

⌘ Nos formations peuvent également être adaptées aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, afin de garantir un accès et un apprentissage pour tous.

6 semaines

Qualité et indicateurs de résultats

Taux de satisfaction des apprenants, nombre d'apprenants, taux et causes des abandons

Objectifs pédagogiques

- 1 - Sélectionner et utiliser des outils de CAA en fonction des besoins spécifiques identifiés
- 2 - Concevoir et déployer un projet de CAA en tenant compte des besoins des utilisateurs et des contraintes de l'environnement
- 3 - Évaluer et analyser les besoins en communication des personnes concernées en utilisant des méthodes et des grilles d'évaluation adaptées
- 4 - Adapter et renforcer les pratiques inclusives en intégrant des stratégies de CAA dans différents environnements (école, domicile, travail, etc.)
- 5 - Mobiliser et exploiter les ressources disponibles (outils, supports) pour optimiser la mise en œuvre de la CAA
- 6 - Créer des outils de CAA personnalisés en fonction des besoins d'une personne en situation de handicap
- 7 - Expliquer et communiquer les bénéfices de la CAA aux différents acteurs pour favoriser l'adhésion et l'appropriation des outils

Contenu de la formation

- INTRODUCTION
 - Présentation
- LA CAA (3h30)
 - Les dispositifs de CAA
 - Les principes fondamentaux en CAA
 - Les mythes
- DEMARRER CONCRETEMENT (3h30)
 - Les signes
 - Les outils en pictogrammes
- EVALUATION ET PLAN D'ACTION INSTITUTIONNEL (3h30)
 - Les moyens de CAA à l'échelle institutionnelle : état des lieux, développement et optimisation
 - Les soutiens et obstacles d'opportunités
 - Le projet de CAA à l'échelle institutionnelle : critères de qualité
- LA CAA – APPROFONDISSEMENT (3h30)
 - Focus sur les TLA
 - Les dispositifs high-tech
 - Accès aux ressources
 - Analyse du matériel créé et fabrication
- PRATIQUE DES DIFFERENTS DISPOSITIFS (3h30)
 - Les signes : approfondissement
 - Les outils en pictogrammes : approfondissement

- Réflexion autour des routines : quels moyens pour quelle activité?
- EVALUATIONS ET PLAN D'ACTION INSTITUTIONNEL et INDIVIDUEL (3h30)
 - L'évaluation individuelle en CAA et le projet de communication
 - Le partenariat avec les familles
 - Le plan d'action institutionnel – Ajustements et pilotage

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

✿ Karine TOCK

Responsable Administrative et commerciale

Référente handicap - Responsable pédagogique

karine.tock@inclutec.fr

📧 Réclamation ou signalement

hello@inclutec.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Un document de synthèse (pdf) sera mis à disposition des participants sur leur espace extranet en fin de formation.
- Vidéoprojection
- Création/conception d'outils de CAA

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Questionnaire de positionnement préformation
- Questionnaires d'évaluation après chaque fin de module
- Evaluations en contexte (mises en situation, jeux, fiches...)
- Echange apprenants/formateurs avec des temps de parole et des questions/réponses fréquentes pour assurer le dynamisme des interventions et consolider les apprentissages.
- Questionnaire pré/post formation